



CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE NOVEMBRE 2025



NAO 2026 Les NAO ont démarrées, et le crû 2026 n'est pas meilleur que celui de 2025.

La direction nous annonce une AG à 1% et des AI à 1,2%, malgré un bon déroulement des affaires et un plan de progrès qui donne des meilleurs résultats que prévu. Une fois de plus, les gains de productivité ce n'est pas pour ceux qui produisent mais pour ceux qui nous dirigent.

L'année dernière, il n'y a pas eu d'accord majoritaire avec les syndicats, mais la direction n'a pas eu besoin d'une signature pour appliquer les dispositions suivantes: AG= 1,5% AI=1,5%.

Les revendications CGT sont les suivantes : 400€ net POUR TOUS

- Soit 3€/h de plus et l'intégration de la prime de présentisme dans le taux horaire.
- Retour des 4 jours d'absence payés sans justificatifs par an et possiblement fractionnés en demi-journée. Cela fait écho aux difficultés de trouver un médecin (ces 4 jours existaient avant!).
- Augmentation des primes de quarts, prime de transport et augmentation de la participation employeur pour faire baisser le prix des repas.
- Un véritable réseau de transport collectif mis en place et payé par les employeurs du bassin nazairien.
- Choix des quarts pour les plus de 50 ans. *Si les salaires Chantiers avaient connu la même progression que le Smic (depuis 2001), on aurait en plus par mois (en brut) :*
- Augmentation de la dotation aux activités sociales et culturelles du CSE.

FRAIS DE SANTE ET PREVOYANCE 2026

Bilan démographique : 3811 assurés actifs + 588 assurés retraités (11211 bénéficiaires), Malgré une hausse des dépenses de santé entre 2025 et 2026 évaluée à +6%, il n'y aura pas d'augmentation des cotisations pour cette année.

Le compte de résultat 2024 étant favorable, la réserve permet de revoir certaines garanties au 1er janvier 2026:

Implantologie non remboursable (+100 € / implant x2)

Chirurgie de l'oeil (+200 € / oeil)

Médecine douce (+ 10€ / séance)

Coefficients									
A1	A2	B3	B4	C5	C6	D7	D8	E9	E10
196	218	240	255	270	285	305	335	350	365
136 €	205 €	244 €	297 €	319 €	358 €	476 €	695 €	738 €	771 €

Soit une augmentation moyenne de 424€ pour l'ensemble des coefficients

Grille des coeff: Avant/Après

Un tassement d'une majorité des effectifs sur 2 classes d'emploi. Le statut cadre ayant été le plus "déqualifié". **68% des cadres** se concentrent sur les classes **F11 et F12** en bas de l'échelle, Avec pour certains un déclassement énorme : exemple : 64% des cadres catégorie 21 se retrouvent en F12.

60% des ouvriers en **B4 et C5**.

Les **2/3** des ATAM sont **D8 ou E9**.

CARTON ROUGE: Accès parking central

Réponse de la direction au sujet de la barre trop basse pour les fourgons: "Les portiques d'accès aux parkings Central et Loire affichent une hauteur de 1,90 m. Leur hauteur réelle est légèrement supérieure afin de conserver une marge de sécurité, tout en garantissant que la signalisation affichée reste la référence pour l'accès au parking. La hauteur des portiques ne sera donc pas modifiée. Pour les véhicules dépassant cette hauteur, le stationnement reste possible sur le parking du bâtiment R ou à la porte 4."

VOS ELUS ET REPRESENTANTS SYNDICAUX

ATELIERS: Arnaud FONTAINE, Gaëlle MERLEAU, Stéphane BARON, Antonin VOISINE, Rodolphe ETTEL, Olivier DESBOIS, Alain GEORGET

BORD : Eddy LE BELLER, Sébastien BENOIT, Yohann LANOE, Laëtitia BRUNEL, Thierry BRISAISS, Michel DUPUCH

BUREAU D'ETUDES : Yoann MASSON, David LEBEAU, Gregory MAILLARD, Christine VALOGNES, Alain LE BRUN, Nicolas DESMARS

CABINES : Jamila BENT RABAH, Vincent LEGOFF, Guillaume BOCENO

CONTACT

cgtnavalesaintnazaire@gmail.com

www.cgtnavalesaintnazaire.org

[cgtchantiersdelatlantique](https://www.instagram.com/cgtchantiersdelatlantique/)

Cgt Chantiers De L Atlantique